

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 1 de 10

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Gommasol

UFI: E6R0-U047-M00C-EN7U

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	JOHANNES KIEHL KG		
Rue:	Robert-Bosch-Str. 9		
Lieu:	D-85235 Odelzhausen		
Téléphone:	+49 8134 9305-0	Téléfax: +49 8134 6466	
E-mail:	info@kiehl-group.com		
Interlocuteur:	Département de laboratoire		
Internet:	www.kiehl-group.com		
Service responsable:	Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240 Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43 Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145 Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59 Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029 ETTSZ /Egészségügyi Toxicológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest, Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199 Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662 Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169		

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

France: +33 (0) 1 45 42 59 59  
Belgique: +32 70 245 245 (gratuit, 24h/24 et 7j/7) ou +32 2 264 96 30 (tarif normal)  
Luxembourg: + 352 8002 5500

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H302  
Eye Dam. 1; H318  
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**  
Phenoxyethanol

**Mention** Danger  
**d'avertissement:**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 2 de 10

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

- H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques 5-15%, solvants hydrosolubles, additifs

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			10 - < 30 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO			
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
122-99-6	2-Phénoxyéthanol			5 - < 30 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H302 H318 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
69011-36-5	931-138-8	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	5 - < 15 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 6 - < 10		
122-99-6	204-589-7	2-Phénoxyéthanol	5 - < 30 %
	par voie orale: ATE 1394 mg/kg		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 3 de 10

#### Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Tout moyen d'extinction possible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Pour les non-sécuristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### Pour le nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 4 de 10

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

#### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10 15	67,5 101,2		VME (8 h) VLE (15 min)	

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Non demandé

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

##### **Protection respiratoire**

Non demandé

##### **Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 5 de 10

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	<0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>98 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	>60 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	env. 6,0 K-QP1012C
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants indéterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,07 g/cm³ K-QP1012E
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

## 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation spontanée

solide:

gaz:

Propriétés comburantes

Sans rapport

### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

non applicable

Point d'écoulement:

non applicable

Viscosité dynamique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

### 10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 6 de 10

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

##### **ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO				
	orale	ATE 500 mg/kg			
122-99-6	2-Phénoxyéthanol				
	orale	ATE 1394 mg/kg			

##### **Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

##### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Information supplémentaire**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### **12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 7 de 10

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1500 mg O<sub>2</sub>/g

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

##### L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage.

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	non applicable
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	non applicable
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	non applicable
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:  
Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

#### Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 8 de 10

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55, Inscription 75

##### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 2 / 3 / 9

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Gommasol**

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 9 de 10

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Gommasol

Date de révision: 21.11.2023

Code du produit: j0507\_sd

Page 10 de 10

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*